Rapport annuel 2012

bio inspecta

Rapport du président du conseil d'administration

Chers agriculteurs et agricultrices,
Chers clients et partenaires commerciaux,
Chers collaborateurs de bio.inspecta,

«On ne peut pas faire confiance à l'agriculture écologique. Les paysans ne souhaitent qu'empocher la plus-value bio.» Qui s'engage en faveur du pays bio Suisse entend régulièrement cette opinion, émanant la plupart du temps de consommateurs qui ne connaissent ni les directives bio pour la production végétale et animale ni les systèmes de contrôle correspondants. Ce préjugé a surtout pour effet de freiner l'évolution impérieuse de l'agriculture vers une forme d'exploitation plus durable.

Bien entendu, il existe, dans la branche bio, des moutons noirs qui interprètent trop librement les directives existantes et tentent même de duper le contrôleur. Il serait naïf de croire le contraire. A ce titre, un système de contrôle et de certification correct et proportionnel, tel que bio.inspecta le met en œuvre, relève d'une importance cruciale. Cependant, la majeure partie des producteurs bio respecte les règles – ne fusse qu'en raison de la philosophie même sur laquelle repose l'agriculture biologique. Dans la production végétale, il s'agit ainsi de mettre à profit la connexité de l'écosystème qu'est le champ. Cette culture en accord avec la nature serait bouleversée si, en cas de problèmes, l'agriculteur avait recours illicitement à des solutions chimiques. Il en va de même pour la production animale.

L'agriculture écologique fonctionne. Elle produit des denrées alimentaires quasiment exemptes de résidus de pesticides, sans surmener les sols ni faire souffrir les animaux. Par ailleurs, elle est souvent le fait de professionnels avides d'expérimentation, qui recherchent la meilleure alternative non toxique pour endiguer ravageurs, champignons ou adventices. En tenant compte des spécificités du sol et du climat, ils modifient la culture afin de tirer le meilleur de leur exploitation. Plus un agriculteur bio œuvre avec succès, plus il incite ses voisins conventionnels à reprendre l'une ou l'autre approche qu'ils jugeaient avec scepticisme auparavant. En viticulture, notamment, cela fait ainsi longtemps qu'on a compris que l'enherbement des rangées de vignes valait bien mieux que de pulvériser tout ce qui pousse en dessous des ceps.

La production éthiquement responsable de denrées alimentaires naturelles et saines demeure l'objectif premier de l'agriculture biologique.

Celui qui tient moins d'animaux par surface et qui leur offre des sorties, voire celui qui récolte moins parce qu'il utilise moins d'engrais, est obligé de pratiquer un prix plus élevé pour ses produits. Le fruit du bio est-il donc réservé aux riches? La réponse est claire: non. Les consommateurs qui sont prêts à dépenser sans broncher 1,70 euro par litre d'essence pour faire une virée transfrontalière peuvent se payer six œufs bio pour le même prix. Pour ceux qui doivent réellement se serrer la ceinture, en revanche, il est important que les produits conventionnels soient, eux aussi, de bonne qualité – ce qui est généralement le cas aujourd'hui. Nous conseillons toutefois à tous ceux qui ne mangent pas seulement pour apaiser leur faim de se lancer dans une expédition sensorielle: rendez visite à un agriculteur bio, laissez-vous expliquer les différences de prix sur le marché bio hebdomadaire et délectez vos papilles lors de dégustations à la ferme. En discutant du mildiou de la pomme de terre avec un producteur ou en participant aux vendanges, on fait le plein de connaissances sur l'agriculture. Et on contribue aussi à ce que les paysans qui misent sur la nature et non pas sur l'industrie puissent s'affirmer.

Le facteur clé demeure la confiance des consommateurs dans l'agriculture biologique. Notre entreprise y apporte une contribution déterminante. Je tiens donc à remercier tous ceux qui nous aident à la concrétiser: les collègues du conseil d'administration, notamment son vice-président Urs Niggli, ainsi que le FiBL, dont la collaboration quotidienne est d'une valeur inestimable pour bio.inspecta. Un grand merci aussi à notre directeur dynamique, Ueli Steiner, aux responsables des départements ainsi qu'à tous les collaborateurs.

Peter Jossen
Président du conseil d'administration

Rapport du directeur

Chers agriculteurs et agricultrices,
Chers clients et clientes,
Chers partenaires,
Chers collaborateurs et collaboratrices,

La réflexion et l'action durables sont plus nécessaires que jamais. Il n'est pas étonnant que, en matière d'achats, les consommateurs actuels aient de plus en plus tendance à opter pour les labels pertinents et dignes de confiance. Les denrées bio et autres produits durables se retrouvent ainsi de plus en plus souvent dans le panier des Suisses – un fait très réjouissant. Grâce à la production biologique, nous contribuons sensiblement au développement durable de notre planète. Outre l'alimentation saine des humains et des animaux, les écosystèmes profitent considérablement de cette forme de production la plus bénéfique pour la nature et l'environnement.

Au cours des 50 dernières années, la quantité de poisson pêché dans les mers du monde a été multipliée par cinq. La surpêche et les défis écologiques qu'elle génère sont notre deuxième mission la plus importante en ce qui concerne la durabilité – après le changement climatique. En matière de pêche également, nous devons emprunter de nouvelles voies. Notre objectif à tous doit être de préserver les océans et la vie qui s'y développe, afin d'en assurer le rendement pour les générations présentes et futures. Voilà pourquoi nous nous engageons également en faveur des labels tels que MSC (Marine Stewardship Council) et Aquaculture Stewardship Council (ASC).

A l'avenir, il s'agira donc de positionner sur le marché des labels intelligents et forts. Quant à l'étiquetage des produits, il fournira aux consommateurs du monde entier des arguments clairs en faveur d'un achat. Par le biais de nos prestations, il nous tient à cœur de soutenir le mieux possible nos clients dans leur développement durable.

Les denrées alimentaires du futur sont biologiques, équitables et produites selon des principes durables. C'est sur celles-ci que les produits et les prestations de bio.inspecta doivent s'orienter.

L'exercice 2012 a été exigeant, mais nous avons été capables de relever les défis. Pour ce qui est de l'exercice à venir, nous sommes convaincus qu'il sera possible de proposer des pres-

tations de qualité et d'utilité élevée pour le client, et ce, à des prix équitables. L'économie suisse continue à bien se porter et la consommation de produits durables demeure en hausse. Nous sommes fiers de pouvoir agir en faveur de nos clients sur un marché autochtone en plein essor. En revanche, l'accroissement du chiffre d'affaires à l'étranger devrait être difficile en raison de la faiblesse de l'euro. Le développement de notre filiale bio.inspecta Ltd. à Izmir (Turquie) continue à petits pas déterminés.

Nous devons notre bon résultat annuel à nos fidèles clients, à nos collaborateurs engagés et à nos partenaires. Un autre facteur essentiel est la collaboration constructive et fructueuse entre la direction et le conseil d'administration.

Nous vous remercions de votre confiance.

Ueli Steiner
Directeur

Département agriculture

En 2012, un changement a eu lieu au niveau de la direction du département agriculture. Nicole Locher travaille chez bio.inspecta depuis mai 2010 et a accédé à la fonction de responsable du département au 1er septembre 2012. Daniel Gürber a quitté bio.inspecta après dix ans, afin de relever un nouveau défi. A l'issue de son congé maternité, Meike Wollenberg a repris son poste de responsable adjointe du département. Toute l'équipe agriculture a fait de l'excellent travail en fournissant les prestations clients dans la qualité habituelle de bio.inspecta AG. La saison de contrôle 2012 a été achevée dans les délais et c'est avec élan que nous avons entamé la saison 2013.

Les thèmes suivants nous ont préoccupé en particulier durant l'année 2012:

Nouvelle direction régionale Suisse romande
Au 1er mai 2012, le poste de Selina Droz – qui a repris une exploitation bio dans le canton du Jura – a été repourvu par Rolf Schweizer. Ce dernier gère lui-même une exploitation bio dans le canton de Vaud et travaille comme enseignant à l'«Agrilogie Grange-Verney», nous faisant ainsi profiter de son expérience variée et de son vaste réseau. Rolf s'est rapidement familiarisé avec ses nouvelles tâches de responsable régional Suisse romande et incarne déjà un important pilier pour le département agriculture.

Formation et formation continue du personnel de contrôle
Dorénavant, la formation et la formation continue des inspecteurs agricoles seront structurées de façon modulaire – une distinction claire étant faite entre la formation de base, la formation continue et la formation spéciale que les contrôleurs doivent ou peuvent suivre au fil du temps. Lors de l'élaboration des modules didactiques, nous avons privilégié une méthodique interactive et axée sur la pratique, afin que les cours répondent aux exigences d'un contrôle irréprochable.

Point clé du contrôle «commerce de maïs»
Lors des contrôles 2012, le commerce du maïs bio a fait l'objet d'une attention toute particulière. Les agriculteurs bio ont été sensibilisés et informés sur ce à quoi ils doivent veiller lors de l'achat, respectivement sur les documents qu'ils doivent exiger. Malheureusement, ce point clé a entraîné un nombre accru de sanctions pour achats non conformes de fourrages. En résumé: la disparité des prix entre maïs conventionnel et maïs bio est importante. Le

commerce est attrayant et continuera à nous préoccuper dans nos activités de contrôle.

Je me réjouis de continuer à développer le département agriculture avec mon équipe motivée.

Fiche signalétique

Nom:	Nicole Locher
Domicile:	Wettingen

Parcours professionnel:

2012 – aujourd'hui	Responsable dép. agriculture, bio.inspecta AG
2010 – 2012	Gestion produits OBio/Bio Suisse, bio.inspecta AG
2009 – 2010	Gestion projets (développement de chaînes de création de valeur agricoles), Swisscontact, Ouganda
2008 – 2010	MAS en développement et en collaboration, NADEL, ETH Zurich
2007 – 2008	Collaboratrice scientifique, dép. production végétale, OFAG
2001 – 2006	Ingénieure agronome dipl., ETH Zurich

C'est avec un regain d'énergie que nous aspirons à proposer des solutions attrayantes, modernes et de qualité élevée à nos clients, partenaires et collaborateurs.

Je tiens à adresser un cordial merci à toute l'équipe pour les fantastiques efforts consentis en 2012.

Nicole Locher
Responsable dép. agriculture

Département transformation et commerce

L'année 2012 a été placée entièrement sous le signe de la croissance. Ainsi, bio.inspecta a enregistré un nombre nettement supérieur de contrôles de labels auprès des entreprises de transformation et de commerce. A cet égard, l'influence majeure revient aux nouveaux mandats dans le domaine de la pêche durable – en particulier, aux standards «Marine Stewardship Council» (MSC) et «Aquaculture Stewardship Council» (ASC), qui régissent la pêche durable ainsi que la production durable de poissons d'élevage. Nous avons en outre décroché un mandat important dans le secteur du contrôle de l'hygiène et de la qualité.
L'expérience acquise en 2012 démontre que les contrôles d'hygiène et de qualité se combinent idéalement avec les inspections de labels «traditionnelles». A l'occasion d'une inspection, il est ainsi possible de vérifier non seulement les aspects hygiéniques et qualitatifs, mais aussi de procéder – en fonction des besoins – au contrôle de divers labels (p. ex. Bio, IP-Suisse, Montagne et alpage, MSC et ASC). A ce titre, la vaste palette de services bio.inspecta peut être mise à profit avantageusement, puisque la combinaison des diverses prestations permet à nos clients d'économiser temps et argent. Nous espérons qu'ils seront nombreux à profiter de notre savoir-faire et des avantages qui en découlent.

En raison du nouveau volume de mandats, nous avons pu engager du personnel supplémentaire. Hormis ce point, les fluctuations personnelles n'ont été que minimes. Le pool d'auditeurs conjoint avec l'Association suisse pour systèmes de qualité et de management (SQS) et l'Organisme intercantonal de certification (OIC) est entretenu et développé en permanence, tout comme la collaboration avec notre partenaire Austria Bio Garantie (ABG), en Autriche, qui effectue – pour notre compte – des audits MSC et ASC en Autriche.

En 2012, nous avons constaté, une fois de plus, que la majeure partie de notre clientèle applique consciencieusement les exigences des labels qu'elle fait contrôler et certifier par nos soins. Nous continuons à développer nos procédures d'inspection, dans le but de renforcer la crédibilité élevée de nos certificats. Parallèlement, nous souhaitons simplifier l'organisation des contrôles et des certifications à l'intention de nos clients. Au printemps 2012, nous avons ainsi mis en ligne les certificats retravaillés sur la nouvelle plateforme www.easy-cert.ch. Désormais, la liste des produits ne figure plus sur le certificat, mais est publiée en ligne sur EASY-CERT. En cas de changements, la liste des produits

peut être adaptée et mise à jour en permanence. Par ailleurs, la plateforme permet une recherche ciblée des produits certifiés et des exploitations. Le site est mis en réseau à l'échelle internationale et fait ainsi office de référence au niveau européen.

En 2013 également, nous nous engagerons à développer encore notre offre de prestations dans l'intérêt de notre clientèle appréciée.

Nous accordons la priorité absolue à la crédibilité de nos certificats. En même temps, nous cherchons à optimiser encore la charge administrative des certifications pour soutenir nos clients.

Un grand merci à toute l'équipe pour l'excellent travail réalisé en 2012.

Philippe Schärrer
Responsable dép. transformation
et commerce

Département Business Development

En 2012 également, le département Business Development a soutenu le directeur ainsi que les départements agriculture et transformation et commerce dans l'évaluation de nouvelles prestations. Par ailleurs, les projets et les mandats internationaux sont intégrés au département Business Development depuis le 1er avril 2012. La collaboration avec des entreprises partenaires a été élargie continuellement et, cette année encore, nous avons pu nous présenter ensemble au Salon BioFach de Nuremberg – avec notre propre stand.

Un autre jalon important a été la reconnaissance directe de bio.inspecta AG, dans la liste des pays tiers, par la Commission européenne.

Depuis le 1er avril 2013, les importateurs dans l'UE peuvent ainsi se procurer, sans autorisation d'importation, leurs marchandises certifiées par bio.inspecta dans les pays listés – ce qui simplifie sensiblement les charges liées à l'importation.

L'Office fédéral de l'agriculture a également accueilli bio.inspecta dans la liste des pays tiers de la Suisse. Les importateurs suisses peuvent ainsi profiter, eux aussi, de la procédure d'importation allégée.

En 2012, la tâche centrale du responsable du département Business Development a été de soutenir la filiale bio.inspecta ltd., en Turquie, dans la réorganisation de la société. A cet égard, il a obtenu son accréditation par le Service d'accréditation suisse (SAS) ainsi que le prolongement de son autorisation par le ministère de l'agriculture à Ankara. L'ensemble de l'équipe turque et divers collaborateurs à Frick ont ainsi apporté une précieuse contribution à ces importants succès. En Turquie, bio.inspecta emploie aujourd'hui six collaborateurs, la direction opérationnelle étant confiée à Mme Emel Erkan, qui travaille chez bio.inspecta ltd. avec engagement, depuis sa création. Outre la Turquie, bio.inspecta ltd. compte également proposer ses prestations dans les pays limitrophes.

A l'avenir, le département Business Development soutiendra aussi bien bio.inspecta AG que bio.inspecta ltd. dans l'évaluation et l'introduction de nouvelles prestations. Il sera donc crucial de proposer, en Turquie également, des services qui ont déjà fait leurs preuves en Suisse. Je tiens à remercier

toute l'équipe pour son engagement de tout instant et son excellente collaboration.

Bernd Jauch
Responsable
dép. Business Development

Département administration/finances/RH

bio.inspecta AG a clôturé l'exercice 2012 avec un excellent résultat. Pour la première fois dans l'histoire de bio.inspecta AG, nous avons nettement dépassé le seuil de chiffre d'affaires de six millions de francs. Le résultat 2012 nous a ainsi permis d'accroître de CHF 120 000.– notre réserve auprès de notre caisse de pension. Malheureusement, nous avons également essuyé des pertes considérables ainsi que des charges d'accréditation supplémentaires élevées dans les affaires internationales. Dans sa deuxième année de développement, notre filiale bio.inspecta Ltd. se retrouve à nouveau dans les chiffres rouges. En outre, l'autorisation européenne des deux sociétés bio.inspecta AG et Ltd. a généré des coûts considérables. Sans cette homologation par Bruxelles, nous ne pourrions cependant plus être compétitifs sur le marché international.

Agriculture: le chiffre d'affaires a également progressé en 2012. Le nombre d'exploitations bio en Suisse augmente à nouveau. En 2012, malgré les résiliations, l'évolution structurelle ainsi que les tâches d'exploitation connexes, nous avons pu contrôler 60 exploitations bio de plus que l'année précédente. Cette tendance perdure: pour 2013, plus de 200 nouvelles exploitations bio se sont soumises à la procédure de contrôle de bio.inspecta AG.

Transformation et commerce: le nombre de clients a fortement augmenté en 2012 – notamment grâce à notre offre de prestations élargie dans le domaine du développement durable (p. ex. MSC/ASC). Nous avons pu, par ailleurs, décrocher un important mandat en matière de contrôle de l'hygiène et de la qualité. Le chiffre d'affaires découlant des contrôles et des certifications a augmenté de CHF 750 000.– par rapport à l'année 2011. Afin de pouvoir honorer les mandats dans les délais, nous avons renforcé la charge de travail de certains inspecteurs et engagé trois nouveaux collaborateurs.

En 2012 aussi, le groupe International a enregistré une baisse du chiffre d'affaires de 6% par rapport à l'exercice précédent. En effet, le niveau des prix très élevé en Suisse – surtout pour les pays en dehors de l'UE – continue à rendre difficile le positionnement de notre offre à l'échelle internationale.

Autres revenus: le mandat dans le domaine de la traçabilité, géré en 2010 et en 2011, n'a pas été reconduit l'année dernière.

En 2011 et en 2012, nous avons développé notre logiciel E-Cert, qui permet aujourd'hui une gestion multiclients (voir aussi les charges supplémentaires liées à l'informatique). Les

revenus accrus découlant des projets informatiques sont dus au fait que nous avons pu conclure un partenariat IT avec trois autres organismes de certification ainsi que deux gestionnaires de label. Ils travaillent aujourd'hui sur notre logiciel E-Cert, avec leurs propres clients.

Charges de personnel: compte tenu de la progression considérable du chiffre d'affaires, les charges de personnel ont pu être contenues. bio.inspecta bénéficie aujourd'hui d'une structure organisationnelle svelte, mais solide. Les restructurations et les investissements informatiques des dernières années ont porté leurs fruits.

bio.inspecta Ltd. Izmir: le changement au niveau de la direction de notre filiale à Izmir nous a coûté beaucoup d'argent et d'énergie. L'entreprise présente ainsi un bilan déficitaire pour 2012. Dans le bilan de la maison mère bio. inspecta AG, la participation a été amortie. En 2013, nous mettrons tout en œuvre pour poursuivre le développement durable de la société dans des eaux plus calmes.

Dora Studer
Responsable
dép. administration/finances/RH

Bilan au 31.12.

Actif	2012 Fr.	2011 Fr.
Actif circulant		
Liquidités	563'463.54	209'331.77
Créances		
Créances résultant de ventes et de prestations	1'572'871.70	1'601'036.05
Créances envers des actionnaires	108'876.50	121'184.10
Autres créances	59.61	332.62
Ducroire	–109'000.00	–122'000.00
Prêts		
Prêts envers des actionnaires	0.00	200'000.00
Travaux commencée	48'400.00	44'400.00
Régularisation actifs	28'753.95	116'778.70
	2'213'425.30	**2'171'063.24**
Actif immobilisé		
Immobilisations financières	135'196.02	134'321.02
Dépréciation immobilisations financières	-96'915.02	-84'190.00
Immobilisations corporelles	124'000.00	118'000.00
Immobilisations non-corporelles	4'000.00	6'600.00
	166'281.00	**174'731.02**
Total de l'actif	**2'379'706.30**	**2'345'794.26**

Passif	2012 Fr.	2011 Fr.
Fonds étrangers		
Fonds étrangers à court terme		
Dettes résultants d›achats et de prestations	186'070.25	234'898.85
Dettes envers des actionnaires	49'585.35	30'076.20
Autres dettes	260'322.65	228'328.65
Compte courant q.inspecta GmbH	3'653.25	4'038.50
Compte courant Fondation Abendrot (LPP)	436'976.90	294'692.30
Fonds pour le soutien des exploitations suisses	9'140.85	7'610.95
Fonds pour le soutien des exploitations extrangers	0.00	3'000.00
Régularisation passifs	220'730.30	325'241.73
	1'166'479.55	**1'127'887.18**
Fonds étrangers à long terme	0.00	20'000.00
Prêt	0.00	20'000.00
Fonds propres		
Capital-actions	969'500.00	969'500.00
Réserves légales	123'000.00	122'000.00
Réserves pour actions propres	15'180.00	14'605.00
Réserves libres	39'820.00	40'395.00
Report bénéfice	50'407.08	41'316.48
bénéfice de l'exercice	15'319.67	10'090.60
Bénéfice au bilan	65'726.75	51'407.08
	1'213'226.75	**1'197'907.08**
Total du passif	**2'379'706.30**	**2'345'794.26**

Compte de profits et pertes

	2012 Fr.	2011 Fr.	Divergence +/- Fr.
Chiffre d'affaires			
résultant de la section agricole	3'170'899.30	3'145'032.37	25'866.93
résultant de la section transformation et commerce	2'722'742.70	1'973'526.25	749'216.45
résultant de la section international	274'057.65	292'346.52	–18'288.87
online-services / IT-projets	212'545.80	92'984.50	119'561.30
Autres produits	187'588.76	383'079.70	–195'490.94
Pertes sur créances et ajustement du ducroire	–8'913.05	–5'953.20	–2'959.85
Total des produits d'exploitation	**6'558'921.16**	**5'881'016.14**	**677'905.02**
Charges de personnel	–4'400'354.03	–4'198'850.62	–201'503.41
Autres charges de personnel	–526'231.94	–501'142.20	–25'089.74
Travaux effectués par des tiers	–278'443.90	–254'005.83	–24'438.07
Charges locatives	–140'135.00	–131'735.00	–8'400.00
Entretien, réparation des immobilisations corporelles	–2'031.00	–2'770.35	739.35
Charges liées au matériel roulant	–25'804.50	–22'565.95	–3'238.55
Assurance contre les dégâts matériels, taxes, redevances	–84'073.56	–60'535.59	–23'537.97
Frais d'administration et informatique	–672'491.45	–448'961.72	–223'529.73
Frais publicitaires	–44'819.70	–64'777.46	19'957.76
Frais pour traductions	–28'777.15	–35'622.00	6'844.85
Autres frais	–39'772.85	–30'421.80	–9'351.05
Charges financières	–5'549.48	–18'976.23	13'426.75
Produit financier	1'035.69	3'054.76	–2'019.07
Amortissements	–127'365.12	–100'011.75	–27'353.37
Produits d'exploitation exceptionnelles	22'523.85	0.00	22'523.85
Charges exceptionnelles	–188'200.00	0.00	–188'200.00
Impôts	–3'111.35	–3'603.80	492.45
Total des charges	**–6'543'601.49**	**–5'870'925.54**	**–672'675.95**
bénéfice de l'éxercice	**15'319.67**	**10'090.60**	**5229.07**

Affichage des comptes annuels

Seules certaines rubriques suivant l'article 663b CO, nécessaires à la clôture annuelle de l'exploitation, sont reprises ici. Les postes non pertinents n'ont pas été repris.

		2012	2011
– **Valeurs d'assurance incendie des immobilisations corporelles**		500'000.00	385'000.00
– **Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelle**		442'237.80	294'692.30
– **Actions propres**		15'180.00	14'605.00
1.1.2012	**127 actions à Fr. 115.00**		
ventes 2012	5 actions à Fr. 115.00		
ventes 2012	0 actions à Fr. 115.00		
31.12.2012	**132 actions à Fr. 115.00**		
– **Dissolution net der réserves latentes**		0	0
– **Participation bio.inspecta Ltd., Izmir, Turquie** But: Contrôle et certification des produits et des prestations. Capital social: TL 200'000.00 Participation: 80 %		96'915.02	96'915.02
– **Dépréciation participation bio.inspecta Ltd.,**		–96'915.02	–84'190.00
– **Participation q.inspecta GmbH, Frick** But: Contrôle et certification des produits et des prestations Capital social: Fr. 20'000.00 Participation: 95 %		19›000.00	19'000.00
– **Participation Austria Bio Garantie, AT-Enzersfeld** But: Contrôle de l'authenticité des produits biologiques Capital social: € 72'672.85 Participation: 11 %		Pro memoria 1.00	Pro memoria 1.00
– **Engagement de leasing** Coopera Leasing AG Switzerland AG, Toshiba Tec		43'440.00	9'955.00

– **Evaluation des risques**
Sur la base d'une évaluation des risques spécifique à l'entreprise, le conseil d'administration s'est penché sur les principaux risques liés aux comptes annuels et, si nécessaire, a pris les mesures qui s'imposent.

RÖTHLISBERGER

Dr. Röthlisberger AG
Schlichtingstrasse 41
Postfach 512
CH-3000 Bern 25

Tel. +41 (031) 336 14 14
Fax +41 (031) 336 14 15

info@roethlisbergmag.ch
www.roethlisbergmag.ch

Partnerprüfstelle
G-S TREUHAND

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LE CONTRÔLE RESTREINT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE

BIOINSPECTA AG, FRICK

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de BioInspecta AG pour l'exercice arrêté au 31. décembre 2012.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Berne, le 29 avril 2013 pe/ms

Dr. Röthlisberger AG

René Peterhans
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur
(Responsable pour la révision)

Fabio Krieger
BSc HESB en Economie d'entreprise
Réviseur

Total du bilan au 31.12.2012	CHF	2'379'706.30
Bénéfice de l'exercice 2012	CHF	15'319.67

mgi

Proposition d'emploi du bénéfice au bilan

Bénéfice au bilan reporté 1.1.2012	50'407.08
Bénéfice de l'exercice 2012	15'319.67
Bénéfice au bilan 31.12.2012	**65'726.75**
Proposition:	
Attribution à la réserve générale	1'000.00
Report à nouveau	**64'726.75**

Les inspecteurs/-trices et cerficateurs/-trices 2012

Agriculture
Aebi Bruno, Sumiswald BE
Aliesch Hans-Peter, Luzien GR
Bapst Brunner Ursula, Waltensburg/ Vuorz GR
Basler Markus, Zeihen AG
Béday Olivier, Montricher VD
Berweger Ulrich, Stein AR
Beti Otmaro, San Carlo GR
Bezzola Armon, Zernez GR
Blaser Benjamin, Salavaux VD
Bohnet Simon , Mörel VS
Bonfadelli Thomas, Ennetmoos NW
Brändle Josef, Wildhaus SG
Burkhalter Martin, Souboz BE
Cadonau Andreas, Waltensburg/Vuorz GR
Casaulta Martin, Lumbrein GR
Demarmels Baltermia, Pignia GR
Durrer Sepp, Kerns OW
Forrer Ruedi, Wildhaus SG
Gerber Beat, Zollbrück BE
Germann Marc, Luzern LU
Hänni Hans-Joachim, Biel BE
Hänseler Urs, Rafz ZH
Héritier Jean-Luc, Savièse VS
Hofstetter Gerhard, Zweisimmen BE
Joss Thomas, Hellbühl LU
Juon Josua, Zillis GR
Müller Andreas, Knonau TG
Müller Roland, Geschinen VS
Naldoni Michele, Biel BE
Niemetz Kathrin, Mümliswil SO
Pfäffli Oswald, Asp AG
Riatsch-Brun Iris, Vnà GR
Rossé Alain, Montavon JU
Scherrer Daniel, Bütschwil SG
Schiesser Werner, Masein GR
Schneider Martina, Toffen BE
Stampanoni Elia, Bigorio TI
Steiner Jon Peider, Lavin GR
Thom Jon Paul, Ardez GR
Thöny Hans, Seewis-Dorf GR
Trepp-Brägger Georg, Medels GR
Wyss Stefan, Ried-Mörel VS

Transformation et commerce
Borges Heike, Boxberg DE
Doswald Roman, Schöftland AG
Eichenberger Ernst, Zollikofen BE
Gämperli Anna Katharina, Flawil SG
Glauser Housi, Lausanne VD
Mühlemann Urs, Lausanne VD
Peter Marcel, Bischofszell TG
Tscherrig Roman, Lausanne VD
Wasem Christian, Bern BE
Widmer Martin, Bern BE
Wyss Stefan, Bern BE
Züger Stefan, Andwil SG

Impressum
Maquette: Daniel Gorba
Photos: Fotolia

Les comité et les collaborateurs/-trices internes 2012

Conseil d'administration
Jossen Peter, président
Niggli Urs, vice-président
Hockenjos Christian
Küffer Heer Susanne
Matzenberger Hans
Müller Felix

Directeur
Steiner Ueli

Administration
Studer Dora, responsable
Akbati Gizem
Blattner Philipp
Friedli Melanie
Glauser Patrizia
Lemblé Raphael
Limacher Marina
Metzger Stephanie, apprenti
Yigit Songül

Agriculture
Locher Nicole, responsable
Allemann Pius
Camenzind Nicole
Gerber Christoph
Gregori Claudio
Hermsdorf Jean-Pierre
Lienhard Simon
Mösch Daniela
Mustafa Admir, apprenti
Niederberger Benno
Obrist Jürg
Pfäffli Elias
Raguth Tscharner-Patt Simon
Rohner Rosmarie
Schweizer Rolf
Steiner Jasmin
Widmer Roland
Wollenberg Martínez Meike

Activité internationale
Colakoglu Nesem
Dumelin Ursina
Renner Heike

Transformation et commerce
Schärrer Philippe, responsable
Berz Brigitte
Bitzi Roland
Chatelain Yann
Gassmann Albert
Hagg Sabine
Henschen Isabelle
Kammermann Marisa
Imfeld Noemi, apprentie
Jenni Marianne
Meile Fritz
Mini Raffaella
Rosat Caroline
Scheidegger-Zaccardo Maria
Suter Andreas
Wandeler Remo
Winistörfer Martin
Winter Julia
Zürcher Sara

Business Development
Jauch Bernd

Commission de recours
Urech Paul, président
Vogel Samuel, vice-président
Gerber Paul
Häseli Andi
Klug Arter Marianne
Marti-Moser Alexandra
Rösch Martina

Nous garantissont votre crédibilité

De plus en plus de consommatrices et de consommateurs achètent des produits bio. A cet égard, les agriculteurs bio motivés, l'industrie transformatrice particulièrement innovante et le commerce de détail responsable s'engagent en faveur d'une production bio durable des denrées alimentaires.

Au sein de cet important réseau entre producteurs, transformateurs, commerçants et consommateurs, bio.inspecta garantit sécurité, crédibilité et confiance. Le succès de notre action commune relève de cette confiance dans un travail bien fait, contrôlé et durable à tous les échelons et dans tous les domaines.

bio inspecta

Ackerstrasse • Case postale • CH-5070 Frick
Téléphone +41 (0)62 865 63 00 • Fax +41 (0)62 865 63 01
admin@bio-inspecta.ch • www.bio-inspecta.ch